



**PROCES VERBAL
N° 9/CNCMP/2019
DU 13/02**

Le mercredi 13 février 2019 à 13 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ciré Amadou.

Etaient présents:

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS

1°/- Examen du PPM de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) pour l'année 2019, **Réf. Lettre N° 58/ARMP/DG reçue le 11/02/2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'EQUIPEMENT ET DES TRANSPORTS

2°/- Examen du PPM de la SBM pour l'année 2019, **Réf. Lettre N° 020/CDM/MET/SP reçue le 12/02/2019.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

3°/- Examen du rapport d'analyse des manifestations d'intérêts relatives au contrôle des travaux de construction de la route Boutilmit Aleg, **Réf lettre: 0001 du 06 Fevrier 2019 de la CDM/MET**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts aux motifs suivants :

- *Corriger le rapport conformément à la grille qui figure dans l'avis de manifestations d'intérêts ;*
- *Au cas où plusieurs bureaux soient ex-quo, définir des critères pouvant les départager (exemple : voir selon le nombre le plus élevé des expériences présentées) ;*
- *Revoir certaines expériences non spécifiques et pourtant comptabilisées.*

COMMISSION DES MARCHÉS DU DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE

4°/- Examen du PPM du CNLAA pour l'année 2019, *Réf. Lettre N° 20/CDM/SP reçue le 07/02/2019.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

5°/- Examen du PPM du sous secteur Agriculture pour l'année 2019, *Réf. Lettre N° 0010/CDM/MA/SP reçue le 05/02/2019.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

6°/- Examen du PPM du P2RS pour l'année 2019, *Réf. Lettre N° 029/CDM/MA/SP reçue le 13/02/2019.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

7°/- Examen du PPM actualisé pour l'année 2019, *Réf. Lettre N° ../CDM/MA/SP reçue le 13/02/2019.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2019.

8°/- Examen du rapport d'évaluation des offres de manifestation d'intérêts relatives au contrôle des travaux de réhabilitation des barrages dans la Wilayas du Hodh Echergui Lot 1, *Réf lettre: 023 du 7 Février 2019 de la CDM/MA.*

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP reporte le rapport d'évaluation des manifestations d'intérêts aux motifs suivants :

- *Revoir la forme du rapport en complétant les rubriques vides et en y intégrant un tableau qui détermine les expériences comptabilisées,*
- *Expliquer la note 5 pour l'ancienneté du groupement de bureaux Hydro Consult/SETADE/DECA Développement.*

